

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

L'abonnement continué jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués doivent
être remis au bureau du
journal la veille de la reproduction,
avant midi.
Les manuscrits déposés
sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

SAUMUR, 28 AVRIL

LE PLAN DU PARTI OUVRIER

Il faut avoir les yeux fixés sur la portion de territoire qui embrasse la Belgique et les contrées ouvrières allemandes des bords du Rhin et de la Sarre. Là se joue peut-être l'avenir de l'Europe, car tout porte à croire que c'est en Belgique que le parti ouvrier compte tenter la grande expérience pour laquelle il ramasse et discipline depuis quelque temps toutes ses forces.

Aux mouvements grévistes discordants et se paralysant mutuellement il substitue une action vraiment scientifique qui repose sur la grève noire entraînant par voie de conséquence la grève des chemins de fer, celle de la métallurgie, celle du tissage, toutes les autres en un mot. Mais pour qu'elle produise son plein effet il faut que l'organisation de tous les comités de zones soit complète. Aussi les meneurs, par le refus de subsides, par la propagande, cherchent-ils à enrayer toute lutte prématurée.

L'organisation des troupes ne suffirait d'ailleurs pas à elle seule pour assurer le succès ; le ravitaillement des masses ouvrières qu'il s'agit d'amener à chômer est une question plus délicate encore et plus difficile à résoudre. Une grève si générale qu'elle soit, sans la durée, n'arrivera qu'à rendre la situation des travailleurs plus misérable et plus précaire encore. On le sait dans les états-majors révolutionnaires ; or, les ressources dont les socialistes disposent jusqu'ici sont minces et la catastrophe serait prochaine si la grève générale éclatait aujourd'hui.

Pour ce motif, par tous les moyens, ils cherchent à multiplier dans les centres ouvriers les sociétés coopératives qui ont pour double avantage et d'assurer leur domination sur les travailleurs et de permettre, grâce aux bénéfices réalisés, de constituer un fonds de grève important. De plus, par le jeu du crédit elles assureraient aux ouvriers, pendant la grève, des ressources pour prolonger la résistance. Mais là encore l'organisation est à ses débuts.

Les libéraux belges, qui n'ont vu dans l'alliance avec le parti ouvrier qu'un moyen commode d'escalader le pouvoir, sont peut-être plus impatients que celui-ci de le voir entrer en campagne ; c'est ainsi que les loges maçonniques de Belgique ont décidé de venir en aide aux familles des grévistes dans le cas où éclaterait la grève générale. Elles escomptent le contre-coup produit dans les régions du pouvoir, et une fois mises en possession du gouvernement elles se flattent, en tarissant leurs générosités intéressées, de couper court, à leur heure, au mouvement révolutionnaire qu'elles auront si fort contribué à déchaîner. Folle illusion de l'égoïsme !

Quant aux revendications du parti ouvrier telles qu'elles ont été établies au congrès qui vient de se tenir à Bruxelles, elles consistent essentiellement dans la limitation de la journée de travail à huit heures, dans l'établissement d'un minimum légal de salaire de sept à dix francs pour les ouvriers, de cinq à six francs

pour les manoeuvres. Au-dessus de ce minimum : classification des salaires suivant les professions, les connaissances, les aptitudes des ouvriers ou les dangers courus dans l'exercice de leur travail. La limitation des heures de travail à huit n'est que le trompe-l'œil destiné à masquer la réclamation de la fixation légale des salaires et derrière celle-ci se profile mal déguisée la socialisation des instruments de production.

Tout est ainsi prévu par étapes successives et, si la Belgique a été choisie pour théâtre de l'expérience, cela tient à la situation particulière de ce pays, centre merveilleusement approprié pour exercer à la fois son influence en Allemagne et en France, d'un côté dans les régions industrielles de nos départements du Nord, de l'autre parmi les mineurs des bords du Rhin, et par l'intermédiaire de ceux-ci en Saxe et en Silésie.

Là est même le plus grave danger de la situation qui a été créée par l'aveuglement des libéraux belges, complices naïfs de cette œuvre de bouleversement social.

L'empereur Guillaume II, déjà inquiet par les prodromes d'un accès de fièvre semblable à celui qui secoua les mineurs allemands en 1889, n'hésiterait pas, au premier signal d'une révolution sociale en Belgique, à faire passer la frontière à ses troupes. Le roi des Belges en a été averti : personne ne le met en doute dans les chancelleries.

Peut-on prévoir toutes les conséquences d'un acte de ce genre ? Nul doute que la grève générale ne soit destinée à un échec certain ; on ne se met pas impunément en révolte contre toutes les lois qui régissent le monde économique et social ; aussi le danger de la situation est-il moins dans les craintes qu'elle peut éveiller, moins même dans les agitations révolutionnaires dont elle serait cause que dans la perspective possible d'une occupation prussienne en Belgique à laquelle elle pourrait servir de prétexte.

Il nous fallait signaler ce péril, qu'aggrave la publicité de nos républicains, car ce plan, tel que nous venons de l'esquisser, n'a nulle part d'appui plus résolu que dans les rangs de nos révolutionnaires et de notre presse radicale, et les socialistes belges sont assurés d'ores et déjà du concours matériel du parti ouvrier français.

On peut juger cependant de ce que signifie pour l'avenir de notre pays l'expérience qui va se tenter en Belgique. C. W.

A LA CHAMBRE

Lundi soir, 27 avril.

La Chambre, fatiguée de ses vacances, est rentrée pour s'ajourner aussitôt à demain, après avoir fait preuve une fois de plus d'incohérence dans ses délibérations et d'incapacité.

Avant de se séparer, il y a plus de cinq semaines, elle avait mis à l'ordre du jour de sa première séance la discussion du tarif général des donanes.

Les orateurs inscrits étaient donc parfaitement prévenus : ils savaient qu'ils devaient se

tenir prêts ; ils n'ignoraient point que, le temps pressant, ils devaient arriver avec tous leurs documents classés et préparés.

Or, le premier orateur inscrit, un libre-échangiste, M. Edmond Lockroy, s'est plaint d'être affaibli par les voyages et il a demandé l'ajournement de la discussion.

Le second orateur inscrit, M. Aynard, a affirmé qu'il n'avait pas avec lui son portefeuille, et le troisième, qu'il n'avait pas préparé un discours d'ouverture, mais un discours de réponse ; et là-dessus, sans protester contre ces manières nouvelles de discuter, la Chambre a donné satisfaction à M. Lockroy.

La petite manoeuvre libre-échangiste a réussi et les protectionnistes n'ont pas bougé.

L'obstruction de M. Lockroy, de M. Peytral et de leurs amis commence.

La Chambre, en leur cédant, a fait preuve de faiblesse.

Elle n'est capable d'aucun effort.

Les députés sont rentrés animés de dispositions peu conciliantes à l'égard de M. Constans. Plus de deux cents députés républicains n'ignorent pas que M. Constans sait à l'aide de quelles fraudes ils ont été élus, fraudes auxquelles il a largement contribué ; ils ont hâte de lui prouver leur reconnaissance en le renvoyant à ses chères propriétés de l'Aveyron. Aussi pense-t-on qu'une fois la date du 4^{er} mai passée, où l'on sent le besoin d'une poigne énergique, on saisira le premier prétexte venu pour renverser le ministre de l'intérieur.

Voici le texte de l'interpellation que M. Francis Laur doit déposer à la séance d'aujourd'hui mardi :

« J'ai l'honneur de demander à interpellier M. le ministre du commerce sur la suppression immédiate des droits sur les céréales, ou, à son défaut, sur l'application de la loi relative à la taxe du pain. »

INFORMATIONS

LES DÉCORATIONS

Il vient d'être décidé en Conseil des ministres d'ajourner au 14 juillet les décorations dans la Légion d'honneur qui devaient être faites le 4^{er} janvier.

LE GÉNÉRAL BOULANGER

Nous avons annoncé que le général Boulanger s'installait définitivement à Bruxelles. Nous apprenons qu'il a pris l'engagement, vis-à-vis du gouvernement du roi Léopold, de ne se livrer à aucune manifestation susceptible de provoquer des réclamations du gouvernement français.

M^{rs} DE BELSUNCE ET LES MARSEILLAIS

Les Vandales de Marseille, sans respect pour les traditions historiques, et malgré les protestations qui se sont produites de toutes parts, viennent de faire mettre la main au déboulonnement de la statue de l'illustre évêque Belsunce.

Nous savons à ce sujet que le préfet des

Bouches-du-Rhône est intervenu pour que la statue ne soit pas déplacée, mais son intervention n'a pas pu prévaloir contre la décision de la municipalité.

Si quelque épidémie nouvelle décimait les familles des Vandales marseillais, ceux-ci seraient les premiers à remettre en place la statue du glorieux évêque de 1720.

UNE GRANDE FÊTE HISTORIQUE A ROUEN

Le comité des fêtes du commerce de Rouen, récemment constitué, vient d'arrêter le programme d'une grande fête historique au profit des pauvres, pour les 21 et 22 juin prochain.

Le choix du comité s'est fixé sur l'entrée de Charles VII à Rouen (10 novembre 1449), avec grand tournoi de l'époque par les officiers du 12^e chasseurs et fêtes de nuit.

Le maréchal de Moltke

Trois grands hommes — il est puéril de ne pas reconnaître les mérites de ses ennemis — après avoir assuré l'hégémonie de la Prusse, mutilé le Danemark, absorbé le Hanovre, amoindri l'Autriche et la France, ont fait de l'Allemagne une la plus formidable puissance militaire de notre temps, et l'arbitre des destinées de l'Europe. Ces hommes : Souverain, diplomate, général, avec des qualités diverses qui se complétaient harmonieusement, avaient tous trois ce tempérament militaire qui convient aux conducteurs de peuples.

Le Souverain disparut le premier ; il est mort depuis plusieurs années, ayant porté virilement sur ses épaules le poids de près d'un siècle et n'ayant renoncé au travail que pour dormir du dernier sommeil dans sa longue capote verte de soldat.

Le diplomate a été disgracié par le petit-fils du Souverain qu'il avait fait empereur. On l'a exilé dans les bois de Friedrichsruhe, et, si l'ancien grand chancelier pénètre dans le Reichstag par la porte que lui ouvrent d'assez mauvaise grâce les électeurs de Geestmünde, ce ne sera plus pour y parler en maître comme autrefois, mais pour diriger une opposition timide et prendre part à des intrigues de couloirs.

Et voilà que l'organisateur de l'armée prussienne, l'homme de guerre qui prépara les victoires allemandes, le créateur de ce grand État-major dont toutes les puissances ont admiré la science et copier l'organisme, descend au tombeau.

Il est mort debout, comme son vieil Empereur. Il avait l'âge du siècle : quatre-vingt-onze ans.

Moltke — Canrobert — Miribel

Extrait d'un entretien du maréchal Canrobert avec un rédacteur du Figaro, au sujet de la mort du maréchal de Moltke :

« De Moltke est mort. Je parlerais de lui une heure que je répéterais toujours ce que je viens de vous en dire : c'était un admirable stratège. Maintenant, c'est chez nous qu'il y a un grand stratège. »

Disant ce mot, le maréchal se redressa si brusquement, que la canne placée à côté de lui tomba.

« Oui, nous avons un homme encore jeune et ardent, qui joint aux si belles vertus françaises la qualité allemande et qui sera tour à tour, quand il le faudra, un entraînant général et un merveilleux mathématicien. Oui, nous avons notre stratège, qui, lui aussi, a tout lu, tout étudié, tout prévu, tout préparé. »

Vous vous doutez de l'impatience avec laquelle j'attendais le nom. Le maréchal Canrobert avait dans les yeux les flammes qu'il devait avoir le jour où il délivra Bou-Sada. Il parlait avec enthousiasme du général qui, selon lui, est appelé à être le de Moltke de la France, mais il ne le désignait point.

« Je voudrais être bien sûr, maréchal, du nom que vous avez sur les lèvres. Quel est, selon vous, ce général qui serait à la fois Canrobert et de Moltke ? »

« — Miribel. Toute l'armée l'apprécie. Jamais on ne l'appréciera assez. Il donnera encore bien plus que ce qu'on attend de lui... »

Mais le valet de chambre apporta la carte d'un visiteur.

La politesse voulait que je prisse congé.

« Oui, mais dites bien, reprit le maréchal, que si les Allemands ont perdu de Moltke, nous avons Miribel. »

A propos de la mort du feld-maréchal de Moltke, rappelons que le maréchal Canrobert est le doyen des maréchaux de l'Europe. Né le 27 juin 1809, il a reçu le bâton de commandement suprême le 18 mars 1856.

OBSÈQUES DE M. DE MOLTKE

Malgré la volonté formelle de M. de Moltke, Guillaume II a décidé de faire au vieil homme de guerre qui a organisé l'armée allemande de magnifiques funérailles. Elles ont lieu aujourd'hui mardi. M. de Bismarck a quitté sa retraite de Friedrichsruhe pour y assister.

NOUVELLES MILITAIRES

La cavalerie légère, à laquelle on avait voulu donner le casque, conservera ses shakos bleu de ciel à plumes de coq retombantes, d'un si gracieux effet. Les coiffures de ce modèle vont être établies pour les escadrons de réservistes et de territoriaux.

EXPÉRIENCE DE MOBILISATION

Les batteries à cheval de Fontainebleau ont fait une expérience de mobilisation très bien réussie.

L'une des trois batteries, désignée à cet effet, a aussitôt envoyé chercher par ses hommes les chevaux qu'elle doit prendre en cas de

mobilisation chez différents habitants de la ville et des environs. Seulement, pour ne pas occasionner de dérangement à ces personnes, au lieu de prendre leurs chevaux, on a ramené d'autres chevaux fournis par les batteries ne mobilisant pas et conduits par avance aux endroits prescrits; de même pour les réservistes, ils étaient remplacés par des hommes provenant des autres unités.

Aussitôt réunis, les canoniers ont été habillés avec les vêtements de la collection de guerre et les chevaux harnachés; on a formé les attelages, fait les paquetages et attelé toutes les voitures, pièces, caissons, fourgons, forge, chariot, fourragères, etc.

Dans la journée, tout était terminé; la batterie montait à cheval et sortait du quartier pour être inspectée par le commandant de Lamaze.

Les différentes phases de cette mobilisation partielle se sont rapidement déroulées avec ordre et ont produit un excellent résultat.

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

AUGMENTATION DU PRIX DU PAIN

A partir de vendredi prochain, le prix du pain à Saumur va subir une nouvelle augmentation.

Voici la note que la Mairie nous adresse à cet effet :

Ville de Saumur

Le Maire de la ville de Saumur informe ses concitoyens que la Chambre syndicale de la boulangerie de Saumur lui a fait savoir qu'à partir du 1^{er} mai prochain, le pain de trois kilog. se vendra 1 fr. 15.

Saumur, le 27 avril 1891.

Le Maire, J. COMBIER.

PRIX DU PAIN A CHINON

Boulangeries de Chinon, les 3 kil. 4 f. 05
Boulangerie économique, — 4 »

État civil de la ville de Saumur

MARIAGES

Le 28 avril. — Constant-Léon Buisson, capitaine adjudant-major au 136^e régiment d'infanterie, de Saint-Lô (Manche), a épousé Aline Cottineau, sans profession, de Saumur.

DÉCÈS

Le 27 avril. — Louis Chenneveau, journalier, 28 ans, célibataire, à l'Hôpital; — Denis Leroy (veuf), sans profession, 73 ans, à l'Hôpital; — Madeleine-Emilie-Léonie-Marie Rémy, 2 ans, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

LES VACANCES SCOLAIRES

Plusieurs journaux publient la note suivante :

« A l'occasion des fêtes de Jeanne d'Arc, un congé de vingt-quatre heures sera accordé dans tous les lycées, collèges et écoles publiques de France. Ajoutons que jusqu'à présent ce congé n'avait été accordé qu'aux élèves du lycée d'Orléans. »

Si cette mesure, dit le *Journal d'Indre-et-Loire*, pouvait être un acheminement à faire choix de cet anniversaire pour la fête nationale, par suppression de la fête impie du 14 juillet, nous ne serions pas les derniers à y applaudir.

Les suicidés de Verrie

Voici des détails sur ce double suicide dont nous avons parlé vendredi :

Jeudi dernier, on a trouvé les cadavres du nommé Roux, âgé de 23 ans, et celui d'Ernestine Macé, âgée de 20 ans, asphyxiés dans une hutte.

Ces deux personnes étaient domestiques chez M. Gasnault, propriétaire aux Ulmes; le jeune homme y était depuis quatre ans, la jeune fille depuis deux ans; on était très satisfait de leur service.

Le dimanche 19 courant, plusieurs jeunes gens étaient venus les solliciter de venir à un bal qui se tenait dans le voisinage; ils ne voulurent pas y aller. Cependant, vers neuf heures du soir, ils sortirent tous les deux. M. Gasnault crut qu'ils avaient changé d'idée et qu'ils s'étaient rendus au bal.

Lundi matin, ne les voyant point, il se rendit à Verrie, leur pays, demander si on ne les y avait pas vus; il questionna aussi plusieurs personnes qui étaient au bal, mais nul n'avait vu les jeunes gens.

Il informa aussitôt la gendarmerie de Doué de cette disparition qui lui semblait mystérieuse. Pendant trois jours, M. Gasnault et son personnel, la gendarmerie et plusieurs autres personnes cherchèrent dans les bois, les cours d'eau et dans toutes les maisons, mais inutilement. M. Gasnault se souvint alors que le jeune homme avait travaillé, le samedi 18 avril, dans une lande où se trouvait une petite hutte; il se rendit à cet endroit et c'est là qu'il trouva le cadavre du jeune homme et celui de la jeune fille, à côté l'un de l'autre.

Pour se suicider, ces deux malheureux avaient allumé du charbon qui les avait asphyxiés. Ils devaient se marier prochainement. On ignore le motif qui les a fait agir ainsi.

ÉVÈNEMENT ASTRONOMIQUE

Le 10 mai prochain aura lieu le passage de Mercure sur le soleil, événement astronomique fort curieux, qui commencera après minuit,

mais se prolongera une heure après le lever du soleil à Paris.

L'observation en sera donc en partie possible, et si le ciel est pur, on pourra étudier la phase importante de la sortie de l'astre.

Il est bon de rappeler à ce sujet que c'est à Paris que les habitants de la terre ont vu pour la première fois cette planète si curieuse se projeter comme une tache noire sur le soleil.

L'observation a été faite en 1631, il y a juste deux cent soixante ans, par Gassendi, et deux amis qui, pour mieux voir, se firent renfermer dans une chambre obscure.

En 1753, Louis XV se fit montrer le phénomène par ses astronomes.

LONGUÉ. — On écrit au *Ralliement* :

« Les enfants de M. Lelièvre, peintre à Longué, Charlotte et Gaston, âgée l'une de huit, l'autre de cinq ans, accompagnés de la jeune Rachel Foureau, âgée de neuf ans, fille d'un gendarme de Longué, passaient sur une planche un large fossé dérivé du Lathan.

» C'était mercredi dernier.

» Ils allaient dans un pré cueillir des primevères.

» A peine Charlotte et son petit frère Gaston étaient-ils sur l'étroite passerelle, que, la faisant chavirer, ils tombaient à l'eau. Gaston disparut complètement. Tous deux se seraient noyés sans la présence d'esprit et le courage de Rachel Foureau.

» Sans hésiter un instant, elle se laissa glisser dans l'eau jusque sous les bras, et, successivement, ramena sur la rive ses deux camarades.

» A cet endroit, où le fond est très vaseux, il y a un bon mètre d'eau. »

Il nous semble que cette courageuse enfant est bien digne d'être récompensée et qu'il suffit de signaler cette belle action à qui de droit.

BAUGÉ. — Une demande en divorce est introduite en ce moment devant le tribunal de Baugé par M^{lle} Colfavru, fille du grand maître de la franc-maçonnerie de Paris.

M. de Villiers, du barreau d'Angers, est chargé des intérêts du mari, M. Pellé-Dumoulin.

CHOLET. — *Exercice de mobilisation au 77^e de ligne.* — Pendant les journées des 22 et 23 avril courant, le 77^e régiment d'infanterie a procédé avec un plein succès à un exercice de mobilisation.

Tous les réservistes qui font en ce moment leurs 28 jours devaient représenter les réservistes qu'on recevrait en cas de mobilisation, et ces hommes, au nombre de 670, ont servi à porter le 1^{er} bataillon à son effectif de guerre.

Le 23, à quatre heures du matin, le général

L'Homme aux cent millions

PAR PAUL VERDUN

Il déplia les deux lettres de Stéphan Mordy qu'il possédait déjà, et compara les écritures. L'aspect général était bien le même: les lettres étaient anguleuses, formées de barres tracées très régulièrement comme par des mouvements exécutés sous des commandements militaires. L'M majuscule était gothique. L's minuscule se composait d'un grand trait. Toutes les lettres de l'adresse ressemblaient exactement à celles des deux autographes. L'auteur ne s'était donné aucune peine pour les modifier; il ne l'avait même pas essayé. Evidemment, il se considérait comme parfaitement en sûreté à Genève et n'avait aucune inquiétude.

S'étant assuré, par l'examen de l'écriture, que la lettre venait de Stéphan Mordy, Ferrari se mit en devoir de décacheter l'enveloppe.

Il avait deux obstacles à vaincre: premièrement, le cachet de cire; secondement, le collage des bords du papier coupé en triangles. Ce fut par ce dernier obstacle qu'il commença

Il plaça la lettre sur la table, l'adresse en dessous, posée sur un papier blanc, de façon qu'elle ne se salit pas. Le dos de l'enveloppe présentait à ses yeux quatre triangles de papier qui, collés l'un sur l'autre, et fixés par le cachet de cire placé au centre, enfermaient la feuille de papier à lettre. Ces quatre triangles étaient semblables deux à deux. Celui du haut et celui du bas étaient les plus larges et les plus grands; ils étaient extérieurs, étant collés par-dessus les deux autres. Il eût été difficile de les décacheter, d'abord, parce que le cachet de cire rouge s'étalait largement sur eux; ensuite, parce que la moindre trace d'effraction s'y serait montrée d'une façon très visible.

Restaient les deux autres côtés, celui de droite et celui de gauche. Ils étaient plus étroits que les premiers, et intérieurs, puisqu'ils étaient engagés sous les grands côtés. C'étaient les plus commodes à détacher, parce que le cachet de cire ne les couvrait que sur une très petite surface, et parce que les déchirures qu'on pouvait faire aux bords, en les ouvrant, seraient facilement cachées sous les bords intacts des grands triangles, lorsqu'on refermerait l'enveloppe. Ce fut donc un des petits triangles que Ferrari se mit en devoir de décoller.

Il avait disposé à côté de lui un verre d'eau; il y trempa son index, puis le promena sur le dos de l'enveloppe en suivant les deux côtés de ce petit triangle. Il appuyait légèrement sur les renflements des bords, de façon à faire pénétrer au travers du papier l'eau qui, après l'avoir imbibé, irait dissoudre la colle. Quand il eut répété trois fois cette opération, à deux ou trois minutes de distance, il constata que le triangle était sur le point de se détacher des autres; alors, introduisant entre les feuilles l'extrémité d'un couteau à papier, en ivoire, dont la lame était mince comme celle d'un couteau de peintre, il souleva, en opérant très lentement et avec beaucoup de précaution, les bords des deux grands triangles, qui avaient été collés sur le petit, de telle façon que celui-ci se trouva presque entièrement détaché, et ne fut plus retenu à son extrémité que par une parcelle du cachet de cire rouge.

Pour débarrasser le petit triangle de papier de cette dernière attache, Ferrari en mouilla le bout avec précaution, et, à l'aide du couteau à papier, parvint à séparer de la cire une surface de papier de deux ou trois millimètres carrés. Il mouilla encore et détacha un nouveau fragment, puis, enfin, il vit tout le trian-

gle libre et le tira hors des deux grands triangles en le repliant sur lui-même.

L'enveloppe était ouverte; il en fit sortir la lettre. Il regarda tout d'abord la signature et lut: « Stéphan Mordy. Il ne s'était pas trompé. La missive était ainsi conçue :

Genève, 16 novembre 1886.

« Monsieur,

» Depuis que je suis arrivé ici, je n'ai négligé aucune de vos recommandations. J'ai trouvé en villégiature les deux financiers dont vous m'avez parlé; j'ai lié connaissance avec M. Zorndorf, le banquier de Berlin, M. Simon Raab, le banquier de Vienne, et je me suis efforcé de sonder leur intentions. Je ne les crois pas éloignés d'adhérer au syndicat dont vous avez conçu l'idée. L'un et l'autre connaissent M. Stanislas Gouda, et le tiennent pour un homme prudent et avisé en affaires. Je crois que son adhésion entrainera la leur. Il faut donc vous attacher M. Gouda à tout prix, si vous voulez que votre entreprise réussisse.

» J'espère vous envoyer bientôt les bases sur lesquelles MM. Zorndorf et Raab consentiraient à traire.

» Dès aujourd'hui, je puis vous apprendre que le premier possède et fait diriger par un

Mourlan se présentait à la caserne du 77^e, et la mobilisation commençait aussitôt.

Les réservistes versés au 1^{er} bataillon à cinq heures quarante-cinq, devaient être habillés de manière à pouvoir être mis en route à neuf heures.

A neuf heures, en effet, le 1^{er} bataillon, en tenue de campagne, à son effectif de guerre, et les deux autres bataillons à leur effectif de paix, étaient rangés en bataille devant la caserne et passés en revue par le général, qui déclarait qu'on pouvait embarquer sans avoir à échanger un seul effet.

A deux heures de l'après-midi, embarquement du bataillon sur pied de guerre, avec chevaux, caissons de munitions, matériel. Cette opération s'est faite en bon ordre et n'a duré qu'une demi-heure.

On a procédé ensuite à tous les exercices qu'une troupe peut être appelée à faire en cours de route, repas, débarquement, etc.

En résumé, deux heures après l'arrivée des réservistes, quatre heures au plus, on peut se mettre en route pour la frontière si besoin est.

Le général s'est montré très satisfait de l'instruction des hommes et des officiers du 77^e.

THOUARS. — Un noyé. — Le nommé Dubois, dit Carafon, militaire appartenant au 114^e de ligne, en garnison à Saint-Maixent, avait obtenu une permission de vingt jours qu'il était venu passer à Thouars, dans sa famille.

On s'aperçut bientôt de sa disparition, mais, pendant plusieurs jours, toutes les recherches restèrent sans résultat.

Enfin, la semaine dernière, on a retrouvé dans le Thouet, à quelque distance du via-luc du chemin de fer de la Vendée, son cadavre horriblement décomposé.

Le malheureux, qui était excellent nageur, ne voulant conserver aucune chance d'échapper à la mort, s'était attaché aux jambes une lourde pierre.

On ignore les motifs qui ont déterminé l'infortuné Dubois à se suicider.

POITIERS. — Absence de romaine. — Dimanche dernier, la police de Poitiers a dressé procès-verbal contre un garçon boulanger de la ville qui portait du pain, sans être muni d'instrument de pesage.

On sait que tout pain porté à domicile doit être pesé aussi bien que celui que l'on va chercher soi-même chez le boulanger.

CONGRÈS DES DÉLÉGUÉS DE SYNDICATS AGRICOLES A LA ROCHELLE

On nous écrit de La Rochelle, 25 avril :

« Les délégués de 420 syndicats agricoles viennent de se réunir en Congrès à La Rochelle, et ils ont exprimé le vœu :

homme de paille un journal très lu à Hambourg, à Brême et à Lubeck; et que le second a des attaches sérieuses dans quatre feuilles importantes de Prague et de Vienne. Si donc un syndicat pouvait, comme vous le désirez, s'établir entre vous, M. Gouda, M. Zorndorf et M. Raab, vous auriez une influence énorme sur l'opinion des populations de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche, et peut-être aussi sur celles de certains centres de la Russie, quoique, dans ce dernier pays, la presse soit moins puissante que partout ailleurs, à cause des entraves apportées par la censure impériale.

« Quoiqu'il en soit de la Russie, il est certain que le syndicat posséderait dans les journaux des différents pays, dont il serait le possesseur ou le bailleur de fonds, des leviers puissants avec lesquels il pourrait soulever l'opinion publique et la précipiter vers la paix ou la guerre, et même contraindre les gouvernements à tenir telle ou telle ligne de conduite qu'il jugerait favorable à ses intérêts.

« Il va sans dire que la hausse ou la baisse occasionnées par les campagnes menées dans ces diverses feuilles, fourniraient au syndicat l'occasion de réaliser, en dehors du vrai but

« Que les droits réclamés par la Société des agriculteurs de France en compensation des charges imposées à l'agriculture, droit qui représente, non pas comme ceux accordés par la Commission des douanes à l'industrie 20 à 60 pour cent de la valeur des produits industriels, mais seulement douze à quinze pour cent de la valeur des produits agricoles, soient votés par les Chambres sans aucune exception ni réserve.

« Il y a là une manifestation importante dont nos députés auront à tenir compte, puisque ces syndicats représentent plus de 400,000 membres, et, par suite, au moins deux millions de Français. »

NOUVELLES SAISIES SUR LES BIENS DES CONGRÉGATIONS RELIGIEUSES

On écrit de Gien (Loiret), 26 avril :

« L'Indépendant apprend que de Paris des ordres sont arrivés dans les départements et spécialement dans celui du Loiret pour exécuter de nouvelles saisies sur les biens des congrégations religieuses.

« L'arrondissement de Gien serait encore prochainement le théâtre de ces exploits de notre gouvernement : ce serait une nouvelle réponse aux velléités d'adhésions de certains conservateurs. »

AUX OUVRIERS QUI FÊTENT LE LUNDI

L'ouvrier qui ne travaille pas le lundi, indépendamment de la journée qu'il ne gagne pas, fait des dépenses inutiles. Pour ne rien exagérer, estimons à 4 fr. la perte de temps et les dépenses de chômage hebdomadaire, — dépenses toujours nuisibles à la bonne harmonie et à la tranquillité du ménage, et si souvent préjudiciables à la santé. Comme il y a 52 lundis dans l'année, cela fait 208 fr. par an, qui, multipliés par 40, terme ordinaire des années de travail, donnent pour résultat 8,320 francs. Or, cette somme, accrue des intérêts, produirait à l'ouvrier un capital qui suffirait pour garantir sa vieillesse de la misère, et qu'il laisserait après sa mort à ses enfants comme un souvenir précieux pour sa famille et, pour tous, un exemple à suivre de sage économie.

Ce petit exposé n'est-il pas de nature à faire réfléchir les amis de saint Lundi ?

LÉON DAUDRÉ.

LES PENSÉES DU DOCTEUR

Qui mange mal ou trop, fait des humeurs mauvaises, lesquelles font toujours de la mauvaise humeur.

Celui qui veille tard et reste tard au lit, Ruine à la fois son corps, sa bourse et son esprit.

Se coucher de bonne heure et se lever matin : Richesse et bonne humeur, tempérance et corps sain.

pour lequel il est formé, d'importants bénéfices.

« Suivant vos instructions, je n'ai point laissé soupçonner à MM. Zorndorf et Raab, de qui je suis l'émissaire. Je crois qu'ils se perdent en conjectures pour le deviner; mais ils en seront pour leurs frais d'imagination. Je ne prononcerai votre nom que lorsque tout sera bien convenu.

« Comme vous m'avez recommandé de mener la vie très largement, dans le but d'inspirer toute confiance à ces deux banquiers, je me trouve au bout de mes ressources, et je vous prie de me faire parvenir un chèque à vue de dix mille francs dans une enveloppe ainsi adressée: A M. le baron Plock, hôtel du Rhône, appartement n° 25, à Genève.

« Comme je vous l'ai dit dans une précédente lettre, le nom de Plock est le seul sous lequel je sois connu ici.

« Je vous prie de me répondre promptement et vous renouvelle l'assurance de mon profond dévouement.

» STÉPHAN MORDY. »

— Cette lettre est curieuse à plus d'un titre, se dit Ferrari, surtout quand on la rapproche de l'autographe qui m'a été remis par l'em-

AVIS

A compter du 1^{er} MAI 1891, les cinq Études de Notaires de Saumur seront, sans exception, complètement fermées les dimanches et jours de fête, sauf pour les adjudications et testaments urgents.

Théâtre de Saumur

Tournées ABEL

JEUDI 30 Avril 1891

LE RÉGIMENT

Pièce en 5 actes et 8 tableaux, de MM. J. MARY et G. GRISIER.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/2

BULLETIN FINANCIER

Paris, 27 avril 1891.

La Bourse est mal impressionnée et la séance finit en baisse: 3 0/0, 94.42; 4 1/2 0/0, 103.67.

La Banque de Paris se tient à 802. Rappelons que l'assemblée générale de cette Société aura lieu le 9 mai et que le dividende de l'exercice et fixé à 45 fr. en léger excédent sur 1889.

La Société Générale conserve une excellente tenue à 480.

Le Crédit Lyonnais est ferme à 775. La participation à l'emprunt portugais atteint 105,000 souscriptions.

La Banque d'Escompte, malgré les ventes à découvert qui amènent une réaction sur ses titres, ventes qui coûteront cher aux baissiers, annonce pour le 9 mai une émission de 14,200 obligations de 500 fr. 5 0/0 de la Société Française des Télégraphes sous-marins.

Le Crédit Foncier fait 1,251.

Nous laissons le Crédit Mobilier à 395, sans autre raison que la lourdeur générale.

Le Crédit Foncier de Tunisie fait preuve des meilleures tendances. Dans sa dernière séance, le Conseil d'administration a autorisé pour 90,000 francs de prêts nouveaux au taux statutaire de 8 à 8 1/2 0/0.

Il y a eu pour l'émission d'obligations des Tabacs portugais 234,590 souscriptions pour 225,000 qu'on demandait au public.

Les parts de la Paris-Caracas s'échangent à 111.25. On sait que cette Société, constituée en approvisionnement direct de Paris en bétail américains, réalise de très gros bénéfices.

Parmi les valeurs de mines on remarque la reprise de l'action Hafna à 180. Les renseignements techniques parvenus de l'exploitation font prévoir de plus hauts cours.

Les Chemins Economiques font 425.50.

TRIBUNAUX

LES EMPOISONNEURS

Au mois de novembre dernier, nous avons parlé d'une fabrique clandestine de vins dans un mas voisin de Fourques (Gard). Cette affaire vient d'avoir son dénouement devant le tribunal correctionnel de Nîmes.

Les accusés sont les nommés: Henri Claircy, négociant à Paris-Bercy, prévenu d'avoir falsifié, vendu et mis en vente des vins qu'il savait

ployé de la banque Odon Wegrow. Les deux écrits prouvent l'achat de l'influence de plusieurs journaux allemands. Quelles combinaisons, quelles machinations se cachent là-dessous?

« Je sais l'adresse de Mordy, c'est le principal; il sera bien malin, maintenant, s'il m'échappe. Il faudra, bon gré, mal gré, qu'il avoue le motif de son départ, le secret de l'assassinat de René Bernard.

« Mais, avant de nous mettre à sa poursuite, occupons-nous tout d'abord d'enlever à Wegrow tout prétexte à soupçon, et, pour cela, recachetons la lettre dont nous venons de prendre connaissance. Ce n'est pas très délicat de ma part d'avoir ainsi violé le secret d'une correspondance. Bah! Evidemment, cela serait mal si j'avais affaire à d'honnêtes gens, mais je lutte contre des coquins, et je suis bien forcé de me débarrasser de scrupules qui ne les gêneraient pas, eux. Puis, qui veut la fin, veut les moyens! Et le succès a justifié mes calculs.

Je me doutais bien que le banquier savait ce qu'était devenu son employé, qu'il connaissait sa retraite. Quelle peut être la part de Wegrow dans la mort de Bernard? Mordy me le dira. Le revolver sur la gorge, si c'est nécessaire, je

être falsifiés, avec cette circonstance qu'ils contenaient des substances nuisibles à la santé; Adrien Berrouye, entrepreneur de travaux publics à Nîmes, accusé de complicité par aide et assistance.

A l'audience, le chimiste expert vient déclarer que ce vin était coloré avec des roses trémières; dans quelques-unes on a trouvé de l'acide chlorhydrique impur, contenant un peu d'arsenic. D'après l'expert, ces vins étaient dangereux pour les consommateurs.

Après le réquisitoire de M. Ducher, substitut, et les plaidoiries des avocats, le tribunal condamne Claircy à un mois de prison, 50 francs d'amende; Berrouye à huit jours de prison et 50 francs d'amende. Tous deux solidairement à 2,000 francs d'amende.

Sur réquisitoire de la régie, le tribunal prononce la confiscation des vins saisis, et ordonne l'insertion du jugement dans cinq journaux.

NOUVELLES A LA MAIN

Toto, qui a 3 ans, sort un jour de table en disant franchement où il allait.

Sa mère lui apprend que cela ne se fait pas.

— Alors, comment faut-il dire ?

— On dit par exemple : « Je vais me promener. »

A quelque temps de là, au dessert, il devient tout rouge et paraît mal à l'aise.

— Qu'as-tu donc ? lui demande sa maman.

— J'ai... j'ai que je me suis promené dans mon pantalon !

MARCHÉS

CHOLET, 25 avril

Froment, 1^{re} qualité, l'hect., 22 fr. — Avoine, 9 25. — Pain, les 6 kil., 2 10. — Pommes de terre, l'hectol., 5 50. — Haricots, 18 50. — Beurre, le 4/2 kil., 4 50. — Œufs, la douzaine, 65. — Bœuf, le kilog., 4 50. — Veau, 4 80. — Mouton, 2 fr. — Porc, 4 40. — Foin, les 400 kil., 8 50. — Paille, 5 25. — Bois de chauffage, le stère, 14 fr.

ANGERS, 25 avril

Froment, le d.-décalitre, 4 50. — Avoine, 2 25. — Seigle, 2 70. — Orge, 3 fr. — Pommes de terre, 1 fr. à 4 50. — Foin, les 1,050 kil., 403 fr. — Paille, les 1,050 kil., 45 fr. — Œufs, la douz., 65. — Beurre, la livre, 4 40. — Poulets, la couple (Beaufort et environs), 4 25 à 4 50. — Poulets (Candé et environs), 3 75 à 4 fr.

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac SONT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES
PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul
et dans toutes les bonnes Pharmacies.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

lui ferai cracher son secret !

« Avant de recacheter l'enveloppe, je vais copier la lettre, cela pourra m'être utile.

(A suivre.)

ÉPICERIE CENTRALE

28, rue Saint-Jean, Saumur.

HUILE D'OLIVES, extra vierge, de Nice
Véritablement pure, le 1/2 kilo 4 20
En bonbonnes de 5 kil. — 4 10
— de 10 kil. — 4

La maison ne vend qu'une seule qualité d'huile d'olives et la garantit absolument pure.

VINAIGRE BLANC d'Orléans, le litre 50

— vieux — — 70

— de vin à l'estragon, — 90

Les vinaigres à 0 70 et 0 90 sont garantis pur vin

BAUME VICTOR !!

Contre les Douleurs (2 fr. le Flacon)

A VENDRE
UNE MAISON située angle de la rue de la Maréchalerie et de la r. St-Nicolas. S'adresser à M^{me} LEFFET, 15, rue de la Maréchalerie, ou à M^e GAUTIER, notaire.

A VENDRE
COUPLE DE PAONS
 Prenant 2 ans
 S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
PETITE MAISON
 16, rue Saint-Lazare.
 S'adresser à M. SARGET, 44, rue Saint-Lazare.

Boutique et grand Local
A LOUER
 Pour Commerce ou Industrie
COMPTOIR et CASIERS à VENDRE
 RUE NOTRE-DAME, 95.

Grande et Belle CAVE
A LOUER
 Située rue de Fenet
 S'adresser à M. TERRIEN aîné.

ENTREPOT
CIDRE de Bretagne
 PREMIÈRE QUALITÉ
 P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

Une maison de commerce de Saumur demande un **REPRESENTANT** sérieux pour les environs
 S'adresser au bureau du journal

ON DEMANDE une **BONNE DOMESTIQUE**.
 S'adresser au bureau du journal.

GUERISON
 Certaine et Radicale de toutes les Affections de la Peau
 DARTRES, ECZEMAS, ACNÉ, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.
 MÉTHODE DES 'PLAIES' ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres. Le traitement ne dérange nullement du travail. Il est à la portée des petites bourses, et dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LENOIR, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Faculté, gratuites par Correspondance.

Les Mélodies sacrées
 (4^e année), journal de Musique religieuse, dirigé par l'abbé CONTESOU, maître de chapelle de la cathédrale de Montauban. — Le plus utile pour le clergé, les communautés, les paroisses; donnant mensuellement: 4^e Œuvres de chant, cantiques, motets, messes, etc., 3 fr. par an. — 2^e Pièces pour harmonium, faciles et brillantes, pour toutes les parties de l'office: 3 fr. par an. — Les 2 séries avec prime; le Courrier de Saint-Grégoire, revue mensuelle de musique sacrée: 6 fr. par an. Primes diverses, réduction sur musique du catalogue du journal.

Abonnements d'avance partant du 1^{er} janvier, par mandat-poste à M. FORESTIÉ, imprimeur-éditeur, à Montauban. Spécialité d'impressions musicales.

Américain - Tampon

BREVETÉ S. G. D. G.
Tampon intarissable ne nécessitant jamais d'encre
ÉCONOMIE, PROPRIÉTÉ, DURÉE, ÉLÉGANCE
LE MEILLEUR DES TAMPONS
 En vente à l'imprimerie PAUL GODET, place du Marché-Noir
 ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DE SAUMUR

Épicerie Parisienne
IMBERT ET FILS
 33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38
 Camembert, double crème, la pièce 0.60
 Coulommier, — — — 0.80
 Brie, 1^{er} choix, 1/2 kil. 1.40
 Hollande, croûte rouge 1/2 kil. 1.20
 Roquefort (1^{re} des caves), — 1.60
 Gruyère, 1^{er} choix, — 0.95
 — Emmenthal extra, — 1.30
 DÉPOT du TAPIOCA granulé BOURBON, origine garantie par l'estampille de la douane;
 Le ballotin, 250 grammes, 0.65
GAUFRETTES AUX FRUITS (abricots, orange, citron et fraises),
 Le 1/2 kil., 2 f. 90
 La boîte, 1 f. 20, 2 f. 20 et 3 f. 75

LEON FRESCO
CHIRURGIEN-DENTISTE
 68, Quai de Limoges
SAUMUR
Prix Modérés
 Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 27 AVRIL

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		Nord		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0	94 55	Banque de France	4395	1875	388	Compagnie parisienne du Gaz	479 25	Compagnie parisienne du Gaz	524 50
3 0/0 1891	93 40	Banque d'Escompte	475	1525	169	Transatlantique	465	Transatlantique 3 0/0 r. à 500	380 50
3 0/0 amortissable	94 75	Comptoir national d'Escompte	606 25	1063 75	479 25	Suez	418 75	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000	21 25
4 1/2 1883	105 65	Crédit Foncier	1255	139	465	—	466 75	— 6 0/0 2 ^e série	25
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Industriel et Commercial	73 75	2527 50	418 75	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)		obligations à lots	88 50
Oblig. 1855-60 3 0/0	537 50	Crédit Lyonnais	6 5	—	442 25	Est 3 0/0 anc. r. à 500	—	Suez 5 0/0 remboursable à 500	599
— 1865 4 0/0	520	Crédit Mobilier	73 75	—	44 75	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	—	FONDS ÉTRANGERS	—
— 1869 3 0/0	409	Dépôts et Comptes courants	392 50	—	44	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	—	Emprunt russe 1862 5 0/0	99 75
— 1871 3 0/0	405	Société Générale	480	—	446 25	Nord 3 0/0 r. à 500	—	Consolidés 4 0/0 1 ^{re} série	98 75
— 1875 4 0/0	515 75	Est	952	—	440	Orléans 3 0/0 r. à 500	—	— 2 ^e	—
— 1876 4 0/0	516	Paris-Lyon-Méditerranée	1530	—	444	Quest 3 0/0 anc. r. à 500	—	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	—
— 1886 3 0/0	407 0	Midi	1325	—	—	—	—	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500	506
Bons de liquidation	522								

CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

LIGNE D'ORLÉANS

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris				7 55	12 50	7 55	8 30	11 25	
Chartres	6			9 34	10 12	9 41	10 12	1 33	
Château-du-Loir	10 13			12 22	1 58	6 35	12 28	1 8	4 51
Noyant-Méon	11 20			1 5	3 8	7 40	1 13		5 54
Linières-Bouton	11 29				3 17	7 49			6 4
Vernantes	11 43				3 30	8			6 14
Blou	11 54				3 41	8 10			6 24
Vivv	12 2				3 49	8 17			6 31
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	12 15			1 38	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42
(départ)	12 23			1 44	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53
Nantilly (arrivée)	12 31				4 22	8 41			7
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	12 41				4 34	8 51			7 11
(départ)		8 31	10 37		4 11	8 30			6 50
Nantilly (départ)		8 37	10 44		4 23	8 43			7 3
Chacé-Varrains		8 47	10 52		4 29	8 49			7 9
Brézé-Saint-Cyr		9 11			4 37	8 56			7 17
Montreuil-Bellay		9 41	11 24	2 15	4 57	9 14	2 25	2 59	7 33
Thouars		10 17	11 57	2 44	5 51	9 40	2 52	3 28	8 14
Niort				3 58	4 30	8 42	4 40	5 20	11 40
Saintes					6 24	11 52	6 22	7 53	12 22
Bordeaux					9 52	4 18	9	11 13	4 54

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Mixte soir	Omn. matin	Mixte soir	Expr. soir	Expr. soir
Bordeaux				5 40	8 20			3	
Saintes				7 12	9 9	11 39	5 13	6 40	
Niort	5 25			9 42	10 51	2 5	5 35	8 10	8 30
Thouars	6 5	6 5	12 12	12 45	1 35	4 15	8 40	10 10	10 46
Montreuil-Bellay	9 40	6 57		1 7	2 37	5 1	9	10 32	11 15
Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 18			2 51	5 16	9 41		
Chacé-Varrains	10 11	7 27			2 58	5 24	9 50		
Nantilly (arrivée)	10 16	7 32			3 3	5 29	9 55		
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	10 22	7 45			3 13	5 42	10 3		
(départ)		7 57	11 54	1 39	3 16	5 43			
Nantilly (départ)		7 36	11 36		3 4	5 31			
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	7 47	11 44	1 34	3 12	5 39			10 59	11 46
(départ)		8 11	12 10		3 28	5 57		11 7	11 53
Vivv		8 20	12 19		3 36	6 6			
Blou		8 33	12 33		3 47	6 19			
Vernantes		8 46	12 45		3 58	6 31			
Linières-Bouton		9 1	12 58	2 15	4 10	6 45		11 44	
Noyant-Méon		10 22	2 4	2 55	5 22	7 58		12 33	1 12
Château-du-Loir		2 47		5 56	9 26	12 4		3 26	4 5
Chartres		5 50		7 30	11 50	2 27		5 10	5 45
Paris									

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Direct mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir
Nantes d.	10 47		8 25	8 52	12 7	3 10	3 10	7 35
Angers dt.	2 14	6 30	10 27	12	2 57	5 10	5 20	9 35
La Ménitrie	2 47	7 10	10 49	12 37	3 42	5 35	6 10	10 1
Les Rosiers		7 19	10 56	12 46	3 52		6 23	
St-Clément		7 26		12 53	4 7		6 32	
St-Martin		7 33		12 59	4 7		6 41	
Saumur ar.	3 17	7 46	11 11	1 11	4 20	5 56	6 58	10 21
— dt.	3 22	7 52	11 16	1 15	4 31	5 59	7 3	10 30
Varennes		8 5	11 26	1 27	4 45		7 21	
Port-Boulet	3 46	8 20	11 35	1 38	5 1	6 16	7 39	10 50
Langeais	4 20	8 59	11 55	2 12	5 46	6 38	8 30	11 16
Tours arr.	4 59	9 42	12 33	2 51	6 35	7 21	9 54	11 48
Paris arr.	10 39			4 48	10 46	2 35	11 58	5 7

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir
Saumur	7 52	11 16	4 31	Chinon	7 41	4 34	9 5
Port-Boulet	8 40	12 20	6 50	Port-Boulet	8 39	4 56	9 45
Chinon	9 4	1	7 14	Saumur	9 4	7 6	10 32

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Mixte soir
Poitiers		6 5	6 45	12 53	
Moncontour		7 41	10 47	2 42	
Loudun		8 42	1 39	3 56	
Montreuil (ar.)		9 19	3 21	4 35	
— (départ)	6 50	9 27	4 20	4 59	9 30
la Vaudelay	7 2	9 39	4 46	5 10	9 43
Baugé	7 14	9 51	5 30	5 21	9 56
Doué	7 22	9 58	6 16	5 29	10 5
Martigné	7 45	10 20	7 5	5 49	10 30
Angers	9 12	11 45	10 7	7 12	

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. matin	Omn. soir
Angers	4 40		7 30	11 48	6 30
Martigné	6 1	8 26	11	1 12	8 4
Doué	6 24	8 55	11 54	1 35	8 13
Baugé	6 32	9 5	12 16	1 44	8 23
le Vaudelay	6 39	9 13	12 34	1 51	8 37
Montreuil (ar.)	6 48	9 26	12 51	2 1	8 54
— (départ)	7 38	1 26	2 21	9 17	
Loudun	8 24	4 14	3 10	10 14	
Moncontour	8 56	6 10	3 43	10 49	
Poitiers	10 33	10 40	5 22	12 17	

SAUMUR — LA FLÈCHE

STATIONS	Direct mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir
Saumur	5 30	1 20	7 20	La Flèche	7 15	10 25	4 15	
Vivv	5 43	1 40	7 34	Clefs	7 31	10 46	4 30	
Longué	5 55	2 1	7 48	Baugé	7 52	11 13	4 45	
Jumelles	6 7	2 23	8 1	Junelles	8 9	11 32	5 1	
Baugé	6 22	2 49	8 19	Longué	8 21	11 51	5 16	
Clefs	6 39	3 17	8 38	Vivv	8 37	12 14	5 31	
La Flèche	6 52	3 35	8 52	Saumur	8 50	12 30	5 44	

Les heures indiquées dans ces tableaux sont toujours les heures de départ, à moins d'indication contraire.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,
 Hôtel-de-Ville de Saumur 1894

Certifié par l'imprimeur soussigné